



Feuille d'Inscription

Inscription obligatoire AVANT LE MERCREDI 29 MARS 2023
6 € par joueur

Scannez le QR Code suivant pour vous inscrire
(Ou utilisez le bulletin d'inscription avec paiement par chèque ou virement)



Pour les moins de 18 ans, merci de compléter l'autorisation parentale ci-jointe
à nous renvoyer par mail.

Pour plus d'informations :
tournoibadchalennes@gmail.com
Sébastien : 06.47.94.61.82



Autorisation Parentale

***OBLIGATOIRE POUR
LES JEUNES AGES ENTRE 16 ET 18 ANS***

(Seuls les jeunes âgés de 16 ans ou plus en 2023 pourront participer au tournoi)

Je soussigné(e), M. Mme, autorise
mon enfant

à participer au 14^{ème} badminight, tournoi nocturne amical, le Samedi 1^{er}
avril 2023, à Chalennes Sur Loire, Salle Calonna.

Fait à

Signature

Bulletin d'Inscription



A n'utiliser que si l'inscription n'est pas faite sur Internet avec le QRCode

Club :

Responsable :

Adresse Mail :

Téléphone :

Paire	Nom, Prénom	Sexe	Niveau	Inscription Mixte ou Homme (un tableau possible)
			<i>Loisirs : débutant, intermédiaire, avancé Licencié : merci d'indiquer votre classement double Homme ou double Mixte</i>	
1	-		-	
	-		-	
2	-		-	
	-		-	
3	-		-	
	-		-	
4	-		-	
	-		-	
5	-		-	
	-		-	

Nombre total de joueurs x 6€ =€

Règlement par chèque à l'ordre de : *Badminton Chalonnais*

Règlement par virement en mettant en référence Badminight + le nom des participants

IBAN : FR76 1027 8394 1400 0208 8170 189 - BIC : CMCIFR2A

Le bulletin d'inscription peut être envoyée par mail si paiement par virement, sinon les documents sont à envoyer à GOURAND Sébastien, 16 Villeneuve, LA POMMERAYE, 49630 MAUGES SUR LOIRE

Règlement

ARTICLE 1 : Règlement selon la F.F.Bad

Le tournoi se déroulera selon les règles de la F.F.Bad. Toute inscription au tournoi entraîne l'entière acceptation du présent règlement.

Le tournoi est ouvert aux joueurs et joueuses adhérents à un club de badminton affilié ou non.

Les joueurs non licenciés de la F.F.Ba. ne sont couverts par aucune assurance et ne pourront donc prétendre à aucune garantie en cas d'accident durant le tournoi.

ARTICLE 2 : Participation des cadets âgés de 16 ans en 2023

Les cadets, prenant 16 ans en 2023, peuvent participer au tournoi, sous réserve d'une présentation d'une autorisation parentale à joindre à la feuille d'inscription.

ARTICLE 3 : Inscriptions

Vous avez jusqu'au **mercredi 29 mars 2023** pour vous inscrire.

L'inscription est de 6€ par personne. Le nombre de participants étant limité, les inscriptions seront retenues par ordre d'arrivée.

En cas de désistement moins de 72h avant le tournoi, aucun remboursement ne sera effectué.

ARTICLE 4 : Horaires

Le tournoi débute à 16h30 pour les premiers matchs.

Les joueurs devront se rendre sur le terrain maximum 5 minutes après leur appel. Ils disposeront de 3 minutes d'échauffement.

Le comité d'organisation laissera 20 minutes minimum aux joueurs entre 2 matchs (les équipes concernées pourront se mettre d'accord avec la table de marque pour réduire ce temps).

ARTICLE 5 : Tenues autorisées

Toutes les tenues de sport correctes sont autorisées. Le port de chaussures de sport est obligatoire.

Les déguisements sur le thème du tournoi sont même très conseillés !!!!

ARTICLE 6 : Volants

Tous les matchs seront joués en volant plastique fourni par le club organisateur.

Les volants plumes pourront être utilisés en accord mutuel entre les 2 équipes. Dans ce cas, ils seront à la charge des joueurs.

ARTICLE 7 : Tableau

Les joueurs pourront s'inscrire à un seul tableau.

Pour chaque tableau (Double Hommes et Double Mixtes), les rencontres se dérouleront par poules, puis par élimination directe. Un tournoi consolante est organisé.

Tous les matchs se dérouleront en 2 sets gagnants de 21 points (si égalité prolongation jusqu'à 30).

Toutefois, le comité d'organisation se réserve le droit de modifier le déroulement pour des questions de timing.

ARTICLE 8 : Points Particuliers

Si le volant touche le plafond ou ses structures (panneaux de basket, câbles, lumière) :

* à l'engagement : le volant est remis une fois.

* au cours de l'échange : le volant est compté faute.

ARTICLE 9 : Arbitrage

Pour tous les matchs : auto-arbitrage (sauf pour les finales où un arbitre pourra être désigné par l'organisation).

ARTICLE 10 : Récompenses

Sauf indications contraires, toutes les équipes sont récompensées.

Toute équipe peut venir retirer son lot après son élimination (minimum un match après les poules)

ARTICLE 11 : Modification du présent règlement

Dans l'intérêt du tournoi, le comité d'organisation se réserve le droit de modifier une partie du présent règlement.

ARTICLE 12 : Droits à l'image

Sauf indication contraire lors de l'inscription, tout participant accepte de céder au club organisateur ses droits à l'image (art. 226-2 à 226-8 du Code Civil) pour les prises de vue réalisées durant le tournoi.

ARTICLE 13 : Consommation d'alcool

Consommation d'alcool à la buvette uniquement. L'alcool n'est pas admis sur les terrains.

Nous rappelons que la consommation d'alcool se fait avec modération et est interdite au moins de 18 ans.

Plan d'accès

LOCALISATION DE CHALONNES SUR LOIRE



LOCALISATION DE LA SALLE CALONNA

